



► COVID-19 et structures sanitaires

Liste d'actions à appliquer dans les structures de santé

Version 1, June 2020

Protéger le personnel de santé pendant la pandémie de la COVID-19

Cette liste applique la méthode participative OIT-OMS HealthWISE orientée vers l'action pour prévenir l'infection à COVID-19 dans les structures sanitaires et protéger le personnel de la santé.

HealthWISE est une méthode pratique et participative pour l'amélioration de la qualité des lieux de travail et des pratiques dans les structures de santé. Cette liste d'actions pour protéger le personnel de la santé pendant la lutte contre COVID-19 a été élaborée par l'OIT en consultation avec l'OMS et avec le soutien du Fonds Fiduciaire Multi-Partenaires du programme conjoint OIT-OCDE-OMS «S'engager pour la santé» (version 1, mai 2020).



© OIT, Des travailleurs de la santé en action au laboratoire de test Covid-19 de l'hôpital central de Mpilo, Zimbabwe.

Considérations importantes

Cette liste d'action est un outil pratique et participatif pour susciter et guider des actions efficaces dans un contexte de pandémie de la COVID-19 pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs de la santé¹. Il s'adresse à toutes les structures sanitaires quelles que soient leurs tailles, leurs situations géographiques et leur caractère public ou privé.

Son utilisation requiert le respect de certains principes importants tels que le respect des lois et règlements en vigueur (y compris les normes internationales du travail pertinentes), le dialogue social, la coopération et la sensibilité au genre par la direction, les travailleurs et leurs représentants afin d'apporter une réponse adaptée et vigoureuse à la pandémie de la Covid-19 dans les structures sanitaires et d'assurer des soins de qualité pour les patients.

Toute personne intervenant dans le domaine de la santé peut se servir de cet outil en prenant soin de s'informer sur les politiques et programmes existant dans ce domaine. Cette liste peut être appliquée en complément d'autres outils utilisés dans les structures sanitaires. La coopération entre la direction et le personnel est essentielle pour une application plus efficace de la liste d'action.

¹ La liste d'action s'applique à l'ensemble du personnel des structures de santé quelles que soient leurs statuts, leurs professions et leurs fonctions et une attention particulière devrait être accordée à ceux qui travaillent dans les ambulances, la maintenance, le nettoyage et les déchets, aux internes et aux volontaires qui ne sont pas souvent pleinement informés sur les questions de sécurité et santé au travail.

Comment utiliser cette liste d'action

- Lisez attentivement chaque paragraphe et discutez entre vous pour répondre à la question « proposez-vous une action ? ».
- Si vous estimez qu'une action n'est pas nécessaire, cochez la case « Non ».
- Si vous pensez qu'une action est nécessaire, cochez la case « Oui ».
- Assurez-vous que vous avez coché « Oui » ou « Non » pour chaque paragraphe.
- Utilisez l'espace « Remarques » pour décrire l'action retenue ou le problème identifié.
- Pour tous les paragraphes où vous avez répondu « Oui », discutez pour voir si, en fonction du risque élevé d'infection à Covid-19 ou du nombre important de travailleurs exposés, la case « prioritaire » doit être coché ou non.
- Elaborer un plan d'action contenant les actions retenues et en particulier les actions identifiées comme prioritaires. Il est également possible d'ajouter des actions ne figurant pas sur la checklist et que vous jugez importantes suivant votre contexte. Vous pouvez vous inspirer du modèle proposé en annexe ou choisir votre propre modèle.
- Partager et valider le plan d'action avec la direction et les travailleurs.
- Mettez en œuvre votre plan d'action avec un bon système de suivi évaluation comprenant un mécanisme de révision adapté selon l'évolution de la pandémie et tenez les travailleurs régulièrement informés.

► 1. Plan de préparation pour lutter contre la Covid-19

1.1	Mettre en place sur les lieux de travail un canal d'information fiable et actualisé sur l'évolution en cours concernant la COVID-19 et les mesures à prendre, et maintenir une communication régulière avec les travailleurs et leurs représentants, y compris par internet ou par téléphone.	Proposez-vous une action ?
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
1.2	Mettre en place un mécanisme efficace de dialogue social en vue d'améliorer la sécurité et la santé des travailleurs et les conditions de travail compte tenu des exigences liées à la pandémie de la Covid-19.	Proposez-vous une action ?
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité

1.3	Désignez, selon la taille de votre structure sanitaire, un/une responsable ou une équipe ¹ chargée de développer et mettre en œuvre la lutte contre la Covid-19 sur le lieu de travail. Cette équipe pourrait inclure des membres de la direction, des représentants des travailleurs et le personnel responsable de la sécurité et de la santé au travail.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	
1.4	Cartographier les risques à tous les postes de travail et pour toutes les tâches réalisées.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	
1.5	Fournir un mécanisme d'éducation et de formation, pour l'équipe ou le responsable de la réponse à la Covid-19, l'encadrement, les travailleurs et leurs représentants, en relation avec les besoins et les exigences de votre lieu de travail.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	
1.6	Tenir compte de la dimension genre dans la mise en œuvre des actions de prévention et de lutte contre la Covid-19 pour permettre aux femmes et aux hommes de trouver un équilibre entre les exigences professionnelles et les responsabilités familiales.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	
1.7	Concevoir un plan de continuité des services avec les représentants des travailleurs pendant la pandémie de la Covid-19 qui prend en compte l'approvisionnement en médicaments, en matériel médical, en équipement de protection individuelle et en moyens de transport.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	

¹ Cette équipe pourrait être le Comité de sécurité et santé lorsqu'il existe. Il pourrait être élargi à toute compétence utile.

1.8	Produire localement des gels hydro alcooliques suivant les deux formules et les normes édictées par l’OMS, dans les situations où leur disponibilité et leur qualité font défaut.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	
1.9	Mettre en place un plan de préparation et de réponse dans l'établissement en collaboration avec les représentants des travailleurs pour établir les procédures opérationnelles standard, les fonctions, les rôles et responsabilités, les tâches spécifiques, les protocoles et les directives pour les incidents de sécurité pendant la pandémie de la Covid-19.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	

► 2. Mesures de prévention et de contrôle de l'infection à Covid-19

2.1	Etablir un poste de détection précoce et de triage des cas d'infection à la Covid-19 pour le personnel, les patients et les visiteurs avec notamment la prise de température sans contact, l'utilisation de gels hydro alcooliques ² et l'administration, si nécessaire, d'un questionnaire suivant les prescriptions de l'OMS.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité	

² Selon les directives de l'OMS, un produit de friction des mains efficace à base d'alcool doit contenir entre 60% et 80% d'alcool et son efficacité doit être prouvée conformément à la norme européenne 1500 ou aux normes de l'ASTM International (anciennement, l'American Society for Testing et matériaux).

2.2	S'assurer que chaque patient est examiné, si possible, par un seul soignant et limiter l'occupation des salles en respectant la distance minimale entre les individus.	Proposez-vous une action ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité
2.3	Installer des distributeurs de gels hydro alcooliques et des stations de lavage des mains avec de l'eau et du savon pour assurer une bonne hygiène des mains pour les patients et les visiteurs.	Proposez-vous une action ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité
2.4	Promouvoir l'application par le personnel de santé de l'approche «Cinq indications pour l'hygiène des mains» de l'OMS ³ et fournir des affiches et des signalétiques pour sensibiliser sur les bonnes techniques d'hygiène des mains.	Proposez-vous une action ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité
2.5	Promouvoir l'application des mesures d'hygiène respiratoire et le port de masque par les patients et les visiteurs et fournir des affiches et des signalétiques pour sensibiliser sur les bonnes pratiques concernant la toux et l'éternuement.	Proposez-vous une action ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité
2.6	Prendre des mesures pour assurer, autant que possible, une distance minimale entre les patients, les visiteurs et les travailleurs selon les normes de votre pays ⁴ (exemple : aménagement des locaux, marquages au sol, condamnation de sièges visiteurs etc.)	Proposez-vous une action ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Priorité

3 OMS. Cinq indications pour l'hygiène des mains. https://www.who.int/gpsc/tools/Five_moments/fr/

4 La distance physique doit être mise en œuvre dans toute la mesure du possible. Une distance physique de 2 mètres entre les travailleurs est considérée comme adéquate, à moins que les directives nationales ou les résultats des évaluations des risques n'en décident autrement. OIT: [A safe and healthy return to work during the COVID-19 pandemic](#), Policy Brief, Mai 2020.

2.7	Éviter les réunions physiques, en privilégiant les appels téléphoniques, les courriers électroniques ou les réunions virtuelles. Si vous devez organiser des réunions, aménagez l'espace de manière à permettre une distanciation physique suffisante.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.8	Instaurer des mesures pratiques de circulation en sens unique dans les couloirs et les escaliers pour minimiser les contacts interhumains et limiter au maximum l'occupation des ascenseurs en encourageant autant que possible l'utilisation des escaliers.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.9	Renforcer la ventilation naturelle ou mécanique de tous les locaux et en particulier ceux accueillant des cas suspects ou confirmés d'infection à Covid-19. Éviter l'utilisation des ventilateurs individuels.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.10	Nettoyer et désinfecter régulièrement les locaux, les ascenseurs, les poignées des portes, les robinets d'eau, les interrupteurs, le sol et les surfaces de travail avec de l'eau propre, des détergents ou des désinfectants selon la norme en vigueur dans la structure sanitaire ⁵ et assurez-vous qu'il existe des dispositions adéquates pour l'élimination sûre des déchets.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.11	Laver régulièrement le linge avec de l'eau propre et de la lessive. Le linge souillé doit être placé dans des sacs ou des conteneurs étanches clairement étiquetés après en avoir soigneusement retiré les excréments solides et lavé de préférence à la machine avec de l'eau chaude entre 60 et 90 °C et de la lessive.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		

⁵ Toutes les personnes chargées du nettoyage de l'environnement, de la lessive et du traitement de la literie, des serviettes et des vêtements contaminés par les patients atteints de COVID-19 doivent être formés et porter les EPI appropriés.

2.12	Equiper les toilettes publiques de chasses d'eau et les nettoyer au moins deux fois par jour par un personnel bien formé et portant des équipements de protection individuelle adaptés et assurez-vous que la distance minimale est respectée par les utilisateurs.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.13	Réserver des toilettes bien isolées et régulièrement nettoyées pour les cas suspects et confirmés de contamination à la Covid-19.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.14	Prévoir des salles d'isolation bien isolées, bien aérées et régulièrement nettoyées et désinfectées pour les patients infectés et les cas suspects.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.15	Limiter le nombre de personnel soignant pouvant accéder aux salles d'isolation et mettre en place un système d'enregistrements des accès pour éviter les possibilités de transmission entre les patients et le personnel.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
2.16	Détecter et réparer toutes les fuites et les débordements dans les systèmes d'évacuation et les fosses septiques pour assurer une élimination correcte des eaux usées y compris celles provenant du nettoyage des équipements de protection individuelle réutilisables et du matériel médical potentiellement infectés.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		

2.17	Collecter, traiter et éliminer tous les déchets provenant de cas suspects ou confirmés d'infection à Covid-19 suivant les procédures internes.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			

► 3. Mesures de protection du personnel

3.1	Evaluer le niveau d'exposition du personnel au Covid-19 en utilisant le formulaire de l'OMS ⁶ prévu à cet effet, afin de distinguer parmi les travailleurs ceux qui sont à haut risque d'exposition et ceux qui sont à faible risque.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			
3.2	Prévoir un protocole de prise en charge post exposition à la Covid-19 et mettre en place un mécanisme adéquat de déclaration et d'enquête suite à une exposition accidentelle.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			
3.3	Assurer la disponibilité d'un local bien aménagé et bien ventilé pour le cas où la mise en quarantaine des travailleurs à haut risque d'infection a été décidée et apporter un soutien à la santé et le bien-être de la personne mise en quarantaine.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			

⁶ World Health Organization. (2020). [Risk assessment and management of exposure of health care workers in the context of COVID-19: interim guidance](#). 19 March 2020. World Health Organization. License: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

3.4	Fournir des équipements de protection individuelle (masques, gants, blouses, lunettes, visières et bottes) appropriés et adaptés pour tous les travailleurs suivant leurs zones d'intervention et veiller à prévenir toute rupture de stock. Une formation complète sur une utilisation sûre, notamment lors du port et de l'enlèvement, des équipements de protection individuelle est nécessaire ⁷ .	Proposez-vous une action ?
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
3.5	Nettoyer et décontaminer les équipements réutilisable (par exemple, stéthoscopes / thermomètres) entre chaque contact avec le patient et limiter le recours aux équipements partagés.	Proposez-vous une action ?
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
3.6	Assurer le prélèvement, l'emballage, l'étiquetage et le transport sécurisés des échantillons de patients.	Proposez-vous une action ?
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
3.7	Appliquer les bonnes pratiques pour la sécurité des injections, la manipulation et l'élimination des instruments tranchants ainsi que les gouttes de sang et de fluides provenant des patients.	Proposez-vous une action ?
	Remarques:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité

⁷ Retirez et jetez le masque s'il est endommagé, souillé, humide ou inconfortable à utiliser. Changez les nouveaux masques si les travailleurs l'ont touché ou lorsqu'ils recommencent les tâches après une pause.

► 4. Conditions de travail, santé et bien-être des travailleurs

4.1	Définir des horaires de travail appropriés, compte tenu des responsabilités familiales des travailleurs, en réduisant au minimum les heures supplémentaires et les quarts irréguliers. Le cas échéant fournir des mécanismes de compensation appropriés.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			
4.2	Donner la possibilité aux travailleurs de prendre des pauses pendant le service pour récupérer de la fatigue, de bénéficier du repos quotidien et hebdomadaire et des congés payés conformément à la législation en vigueur.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			
4.3	Assurer la disponibilité d'un effectif suffisant pour la réponse à la Covid-19, par exemple à travers le recrutement et la formation de personnel supplémentaire tel que des professionnels de santé sans emplois, des étudiants en professions de santé en dernière année de formation, de médecins et infirmiers à la retraite et de travailleurs bénévoles.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			
4.4	Assurer que tous les travailleurs et les personnes à leur charge bénéficient de prestations de sécurité sociale prévues par la législation en vigueur, y compris en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle, en accordant une attention particulière aux travailleurs bénévoles et aux internes.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
Remarques:			

4.5	Fournir de l'eau potable en quantité suffisante pour le personnel dans des conditions de sécurité satisfaisantes.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
4.6	Appliquer une politique de tolérance zéro contre tout acte de stigmatisation et de discrimination lié à l'infection à Covid-19.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
4.7	Appliquer des mesures efficaces de protection des travailleurs contre la violence et le harcèlement avec notamment des procédures de dépôt de plainte, d'enquête, de règlement des conflits, de formation du personnel et de protection de l'anonymat et de la confidentialité.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
4.8	Appliquer des mesures efficaces de gestion du stress pour protéger et accompagner les travailleurs.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		
4.9	Fournir des aires de repos à proximité du lieu de travail où les travailleurs peuvent se reposer et récupérer de la fatigue.	Proposez-vous une action ?
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Priorité
Remarques:		

4.10	Échelonner les pauses pour réduire la pression sur les aires de repos et les zones de restauration et s'assurer que les travailleurs ont accès à une nourriture suffisante.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
	Remarques:		
4.11	Fournir et entretenir des vestiaires et des installations sanitaires pour le personnel et réguler leur utilisation pour respecter les distances minimales afin d'assurer une bonne hygiène et réduire les risques d'infection.	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
	Remarques:		
4.12	Fournir un soutien psychologique et social appropriés pour les travailleurs malades et les travailleurs en quarantaine	Proposez-vous une action ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<input type="checkbox"/> Priorité	
	Remarques:		

► Annexe. Modèle de plan d'action

Domaine d'action	Description du problème	Action proposée	Date d'achèvement	Qui est responsable	De quoi a-t-on besoin	Etat d'avancement*

* ici on peut mettre par exemple *=commencé, **= avancé ou ***= achevé

► Bibliographie

- Bureau International du Travail (BIT) et Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2015. HealthWISE Manuel d'intervention - Amélioration du travail dans les services de santé. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/instructionalmaterial/wcms_438677.pdf
- Bureau International du Travail (BIT). 2015. Maladie à virus Ebola. Application de la méthode participative orientée vers l'action (PAOT) pour prévenir la maladie à virus ébola (MVE) dans les établissements de soins de santé (Dakar)
- Bureau International du Travail (BIT). 2019. Directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence (Genève). Disponible en ligne à l'adresse : https://www.ilo.org/sector/activities/sectoral-meetings/WCMS_626553/lang--fr/index.htm
- Bureau International du Travail (BIT). 2020. Dix mesures concrètes pour un retour au travail en toute sécurité. Genève, Mai 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/resources-library/publications/WCMS_748268/lang--fr/index.htm
- Bureau International du Travail (BIT). 2020. Le COVID-19 et le secteur de la santé, Note sectorielle de l'OIT, Genève, 11 Avril 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS_747574/lang--fr/index.htm
- Bureau International du Travail (BIT). 2020. Prévention et limitation de la propagation du COVID-19 au travail : Check-list des mesures à prendre. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/resources-library/publications/WCMS_741815/lang--fr/index.htm
- Bureau International du Travail (BIT). 2020. Un retour au travail sûr et sain durant la pandémie de COVID-19. Note d'orientation, Genève, Juin 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/resources-library/publications/WCMS_747275/lang--fr/index.htm
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2006. Cinq indications pour l'hygiène des mains. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.who.int/gpsc/tools/Five_moments/fr/
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et Bureau International du Travail (BIT). 2018. Un manuel pour la protection des personnels de santé et des équipes d'intervention. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.ilo.org/global/topics/safety-and-health-at-work/resources-library/publications/WCMS_747127/lang--fr/index.htm
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Conseils sur le port du masque dans le cadre de la COVID-19 - Orientations provisoires, 6 avril 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331831/WHO-2019-nCoV-IPC_Masks-2020.3-fre.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Considérations relatives au placement en quarantaine de personnes dans le cadre de l'endiguement de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) - Orientations provisoires, 29 février 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331364/WHO-2019-nCoV-IHR_Quarantine-2020.1-fre.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Eau, assainissement, hygiène et gestion des déchets en rapport avec le virus responsable de la COVID-19 - Orientations provisoires. 23 avril 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331922/WHO-2019-nCoV-IPC_WASH-2020.3-fre.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Éléments à prendre en considération concernant les mesures de santé publique et les mesures sociales sur le lieu de travail dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 - Annexe du document Éléments à prendre en considération lors de l'ajustement des mesures de santé publique et des mesures sociales dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, 10 mai 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332105/WHO-2019-nCoV-Adjusting_PH_measures-Workplaces-2020.1-fre.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Guide de Production locale : Formulations des Produits hydro-alcooliques recommandés par l'OMS. Disponible en ligne à l'adresse : https://www.who.int/gpsc/5may/tools/system_change/guide_production_locale_produit_hydro_alcoolique.pdf?ua=1
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Orientations pour la lutte anti-infectieuse dans les établissements de soins de longue durée dans le contexte de la COVID-19 - Orientations provisoires, 21 mars 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331642/WHO-2019-nCoV-IPC_long_term_care-2020.1-fre.pdf

- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Prise en charge clinique de l'infection respiratoire aiguë sévère lorsqu'une infection par le nouveau coronavirus (2019-nCoV) est soupçonnée - Lignes directrices provisoires, 28 janvier 2020. Disponible en ligne à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/330943/WHO-nCoV-Clinical-2020.3-fre.pdf>
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Protocole d'évaluation des facteurs de risque potentiels de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) chez les agents de santé dans un établissement de santé. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332139/WHO-2019-nCoV-HCW_risk_factors_protocol-2020.3-fre.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Soins à domicile pour les patients présumés infectés par le nouveau coronavirus (virus de la COVID-19) qui présentent des symptômes bénins, et prise en charge des contacts - Lignes directrices provisoires, 4 février 2020. Disponible en ligne à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331396/WHO-nCoV-IPC-HomeCare-2020.2-fre.pdf>
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Stratégies de surveillance de l'infection humaine à coronavirus 2019 (COVID-19) - Orientations provisoires, 10 mai 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332092/WHO-2019-nCoV-National_Surveillance-2020.1-fre.pdf
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 2020. Utilisation rationnelle des équipements de protection individuelle (EPI) contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et éléments à considérer en cas de grave pénurie - Orientations provisoires, 6 avril 2020. Disponible en ligne à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331765/WHO-2019-nCoV-IPC-PPE_use-2020.3-fre.pdf